

RÔLE DES AUDIENCES DISCIPLINAIRES

CONSEIL DE DISCIPLINE ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC

Numéro du dossier Date Lieu Heure	Plaignant Procureur	Intimé Procureur	Audition Nature de la plainte	Membres du conseil
<p>Numéro 03-21-0194</p> <p>Le 29 octobre 2024 à 9h30</p> <p>par vidéoconférence via la plateforme Zoom</p>	<p>Mme Stéphanie Caron, syndique en reprise d'instance</p> <p>Me Sylvain Généreux avocat</p>	<p>M. David Leslie, architecte</p> <p>Me Robert Brunet, avocat</p>	<p>Audition sur culpabilité et sanction</p> <p>Nature de la plainte amendée : 41 chefs :</p> <p>Infraction relative à l'utilisation du sceau et signature de l'architecte (chefs 1 à 12 et chefs 32 à 35/ art. 29 du <i>Code de déontologie des architectes</i>)</p> <p>Infraction relative à l'utilisation du sceau (chef 13 / art. 33 du <i>Code de déontologie</i>)</p> <p>Infraction relative à l'utilisation du sceau sans autorisation (chef 14 / art. 34 du <i>Code de déontologie</i>)</p> <p>Omission de prendre les mesures de protection raisonnables des plans émis (chef 15 / art. 35 du <i>Code de déontologie</i>)</p> <p>Participation ou contribution à l'exercice illégal (chefs 16 à 27 et chefs 36 à 39/ art. 59°(2) <i>Code de déontologie des architectes</i>)</p> <p>Avoir indiqué des inexactitudes (chefs 28 et 40 / art.61 et 62 du <i>Code de déontologie des architectes</i> et art.114 et 122 du <i>Code des professions</i>)</p> <p>Avoir posé un acte dérogoire à l'honneur et la dignité de la profession ou à la discipline des membres de l'Ordre (chefs 29 et 41/ art. 59.2 <i>Code des professions</i>)</p>	<p>Me Daniel Y. Lord, président</p> <p>Mme Marina Gusti, architecte</p> <p>M. Réjean Martineau, architecte</p>

			<p>Infraction à la tenue de dossier (chef 30 / art. 2.01 b) du <i>Règlement sur la tenue des dossiers, du registre et des bureaux</i>)</p> <p>Ne pas avoir tenu compte des moyens dont il disposait (chef 31 / art. 9 du <i>Code de déontologie</i> des architectes)</p>	
--	--	--	--	--

*Pour plus d'informations à cet effet, vous pouvez communiquer avec la secrétaire du Conseil de discipline, Me Isabelle Désy au (450) 895-1040 ou par courriel au isabelledesy@notarius.net